

Quelques conseils pour éviter les cambriolages

► L'opération tranquillité - vacances

La gendarmerie et la police municipale porteront une attention soutenue à votre domicile durant leurs patrouilles. Il suffit de vous inscrire avant votre départ auprès du policier municipal.

► Si possible installez une alarme

C'est un moyen essentiel pour effrayer les cambrioleurs et prévenir les voisins d'une intrusion en cours.

► Fermez bien les portes et fenêtres

Lorsque vous vous absentez, même quelques minutes.

► Renforcez vos portes et fenêtres

Vos portes doivent être solides et disposer d'une fermeture de trois points d'ancrage au minimum. Pensez aux cornières anti-pinces. Votre barillet (de préférence renforcé) ne doit pas dépasser à l'extérieur. Renforcez votre ensemble de poignées de porte extérieur. Protégez aussi vos entrées annexes : Garage, débarras,

Vous pouvez bloquer vos volets ouvrants ou roulants par des barres anti effraction.

Généralement les cambrioleurs abandonnent rapidement l'effraction d'une porte ou d'une fenêtre qui résiste.

► Évitez de cacher vos clés dans la boîte aux lettres, dans un pot de fleur ou sous le paillason !

Ce sont les premiers endroits où les cambrioleurs regardent.

► Rangez votre échelle et outils de jardinage

(Tournevis, marteau, etc...) au risque que le cambrioleur les utilise pour forcer l'entrée des portes et fenêtres. Enlever les grosses pierres dans votre jardin

► Simulez votre présence

Les bonnes relations de voisinage sont un moyen important de prévention en vous informant des absences respectives et des menus services à rendre (repérage et destruction des éventuelles marques telle que tas de cailloux devant la porte, marques à la craie, arrosage, courrier, ...)

Demandez à vos voisins et vos proches de « faire vivre » votre maison (relever le courrier, ouvrir les volets, tondre la pelouse, etc.).

Branchez une lampe, visible de l'extérieur, s'allumant automatiquement à différentes heures de la journée grâce à une prise connectée par exemple.

► **Ne laissez pas de traces de votre absence**

Rentrer vos poubelles dans votre domicile.

Ne laissez pas de message sur votre répondeur indiquant la durée de votre absence. Évitez les photos de vacances et autres messages indiquant votre absence sur les réseaux sociaux et vos messageries électroniques.

► **Éclairiez les alentours de votre domicile**

Le chemin d'accès à votre domicile doit être visible. L'installation d'un système d'éclairage extérieur à détecteur de mouvements dissuade les cambrioleurs. Vos voisins seront alertés de la présence d'un intrus si la lumière s'allume.

► **Ne laissez pas les objets de valeurs à la vue de tous**

Ils attirent le regard à travers les vitres et renseignent les cambrioleurs sur l'intérêt de votre domicile. Vous pouvez les ranger dans un coffre prévu à cet effet.

► **Soyez vigilants**

Prenez garde aux démarcheurs. Ne les laissez pas rentrer chez vous, demander la présentation de la carte professionnelle. Prenez le temps de la réflexion, ne jamais signer un quelconque document, ni verser d'argent (chèque ou espèces) sans prendre le temps de la réflexion. Ne montrez pas vos factures d'électricité, gaz, télécommunication ou documents bancaires.

Notez les immatriculations des véhicules suspects.

N'hésitez pas à prévenir la police municipale et/ou la gendarmerie.